

21e dimanche ordinaire 2024 – Jo 24,1...18 ; Eph 5,21- 32 ; Jn 6,60-69.

Les tribus d'Israël savent d'expérience que le Seigneur les a sauvées tandis que les disciples de Jésus ne peuvent que croire aux paroles de Jésus alors que rien n'en prouve le bien-fondé. Et selon Jésus ces derniers ne peuvent y croire que par la grâce de l'Esprit car ces paroles contestent les évidences et sont de ce fait scandaleuses.

Seul l'Esprit peut nous permettre de croire que la parole déroutante sera confirmée par une expérience à venir car l'Esprit ne relève pas des évidences et des vérités établies en lesquelles nous naissons et grandissons. Si tel était le cas il ne nous rendrait pas accueillant à l'inattendu. Ainsi l'Esprit est la grâce par excellence du Père parce qu'il nous ouvre à la Vie Éternelle en nous donnant de croire aux paroles de Jésus contre toutes évidences.

Croire ainsi fonde la relation de l'Église au Christ. Et c'est la relation conjugale qui nous en fait percevoir la dynamique. Paul fonde la relation conjugale sur le respect du Christ tel qu'il peut prendre corps en l'autre. Ainsi l'épouse privilégie le Christ advenant en son époux tandis que l'époux favorise l'émergence du Christ en son épouse en se donnant totalement à elle. Chacun croit donc à priori que l'autre a tout ce qu'il faut pour donner corps au Christ sans savoir si cela se fera. De même le Christ se donne à son Église sans être sûr qu'elle accueillera cet amour !

Père fais-nous grâce de croire que ton Fils a les paroles de la Vie Éternelle et de l'accueillir ainsi !

Olivier Petit.